



# ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Délégation académique à l'Action Culturelle

### APPEL A CANDIDATURE PROFESSEUR-RELAIS

#### ATRIUM NORMANDIE

Les professeurs-relais assurent l'interface pédagogique entre une structure culturelle, un territoire et le monde scolaire. Il peut enseigner en collège ou en lycée, général, technologique ou professionnel.

Il doit faire preuve d'un fort intérêt pour les problématiques liées à l'éducation artistique et culturelle, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre progressive du PEAC tout au long du parcours de l'élève.

Une expérience dans la conception de projets pédagogiques ainsi que des compétences dans la mutualisation de ressources culturelles constituent des atouts nécessaires.

Le professeur exercera sa mission de professeur-relais auprès du service éducatif de l'ATRIUM situé à Rouen **une demi-journée par semaine**.

**Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe chargée de l'action culturelle et éducative de la structure, la DAAC, le Conseiller académique sciences et techniques (CAST).** Il est attendu du professeur-relais une solide expérience en matière de projets interdisciplinaires ainsi qu'une aptitude à l'exploitation numérique des ressources.

Pour remplir au mieux l'ensemble des missions présentées ci-dessous, le professeur-relais devra faire preuve d'une bonne capacité à travail en équipe ainsi que de qualités d'écoute, d'ouverture, d'organisation et de communication.

- Présenter aux enseignants des ressources dans le cadre de la programmation d'un projet de visite et apporter des conseils personnalisés aux professeurs si besoin dans le cadre des projets pédagogiques menés par les enseignants,
- Concevoir des ressources et parcours de découverte scientifique pour exploiter les expositions temporaires et autres ressources de la structure, aux différents niveaux de la scolarité (1er degré et second degré), en s'appuyant sur les programmes scolaires et les enjeux et objectifs poursuivis par l'éducation artistique et culturelle (Charte EAC). Accorder toute son importance à **l'élaboration de pistes interdisciplinaires**,
- Procéder à la valorisation des ressources pédagogiques produites,
- Promouvoir la participation des classes aux différentes actions menées par la structure envers les scolaires et aux opérations nationales ou académiques relatives à la CSTI pour lesquelles les ressources de la structure peuvent constituer un précieux point d'appui,
- Participer aux temps de réunion /formation mis en place par la DAAC dans le cadre de l'accompagnement des professeurs-relais.
- Contribuer avec l'ensemble des professeurs-relais de l'académie, progressivement mis en réseau, à la réflexion pédagogique globale portant sur les actions de formation dans le cadre du PEAC,

Les candidatures motivées, accompagnées d'un curriculum vitæ et de tous autres documents jugés utiles, **seront adressées à la DAAC et en copie à [agnes.lelievre@ac-normandie.fr](mailto:agnes.lelievre@ac-normandie.fr) et [jean-marc.bellamy@ac-normandie.fr](mailto:jean-marc.bellamy@ac-normandie.fr) pour le 20 septembre 2024 au plus tard.** Elles seront examinées par la délégation académique à l'action culturelle, le CAST et la structure culturelle concernée. Les entretiens auront lieu fin septembre, le secrétariat de la DAAC reviendra vers les candidats sur ce sujet à la rentrée.